COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 JANVIER 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf, le jeudi vingt-quatre janvier à 20^H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

Secrétaire de séance : M^{me} BRETAUD.

Présents: M^{me} LE MEN, M. WALGER, M^{me} LE GLÉAU, M. CROUZET, M. VALTON, M^{me} BESNARD, M. QUÉLENNEC, M^{me} TAVERNIER, M^{me} LOMMERT, M. PRIZE, M^{me} HUGUENIN, M^{me} COËTMEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. LE SAUCE, M. HAMON, M^{me} BRETAUD, M. TESTARD.

Excusés : M^{me} BRIAND (pouv. à M. QUÉLENNEC), M. LEDOS (pouv. à M. PRIZE), M^{me} ROBIN (pouv. à M^{me} LE MEN).

Absents: M^{me} FANTOU, M. JOUAN.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du **jeudi 20 décembre 2018**.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Les membres du Conseil Municipal ont débattu sur l'orientation budgétaire de la commune en tenant compte du contexte économique national et de la répercussion de la loi Finances 2019 sur les collectivités locales.

La tenue de ce débat répond à un double objectif :

- D'une part, il permet d'informer les élus sur la situation économique, budgétaire et financière de la collectivité et de procéder à une évaluation prospective en lien avec les perspectives économiques locales et nationales. Il permet, en outre, d'éclairer les élus sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement ainsi que préciser les engagements pluriannuels communaux.
- D'autre part, le débat participe à l'information des administrés et constitue à ce titre un exercice de transparence à destination de la population.

Les membres du Conseil Municipal ont débattu tout en rappelant la volonté engagée lors du DOB précédent en 2018 pour la période 2018/2020 était de réussir de dégager un autofinancement de 10 % minimum en section de fonctionnement permettant notamment de financer une partie des trois principaux projets à savoir :

- Le bâtiment périscolaire
- L'équipement aquatique intercommunal
- La création d'un nouveau court de tennis et la réfection du court existant.

BUDGET PRINCIPAL 2019 – OUVERTURE ANTICIPÉE DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

(Contre: 0 / Abstention: 0 / Pour: 21).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à effectuer des dépenses d'investissement sur le budget 2019 avant son vote dans la limite des 25 % des crédits d'investissements ouverts au budget 2018.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

(Contre: 0 / Abstention: 0 / Pour: 21).

Le Conseil Municipal valide le versement d'une indemnité de gardiennage de l'église à la Paroisse Saint Melaine pour un montant de 120,97 € pour l'année 2018.

A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE – 6^e ÉDITION – FIXATION DES TARIFS

(Contre: 0 / Abstention: 0 / Pour: 21).

Le Conseil Municipal valide le tarif de la balade en bus "A la découverte de notre patrimoine" du samedi 30 mars 2019 à 10 € pour un adulte, 2 € pour les bénéficiaires de la carte Sortir!, 5 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi et gratuit pour les moins de 18 ans.

BATIMENT PÉRISCOLAIRE – ATTRIBUTION DES LOTS

(Contre: 0 / Abstentions: 2 - M^{me} BRETAUD - M. TESTARD / Pour: 19).

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, réunie le 24 janvier 2019, après étude des nouvelles offres reçues pour les deux lots déclarés infructueux, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché d'extension du bâtiment périscolaire, comme suit :

- lot n° 5 Couverture métallique et tuiles de verre à l'entreprise BILHEUDE pour un montant de 150 000 € HT;
- lot n° 12 Plomberie à l'entreprise SOPEL pour un montant de 110 000 € HT.

COMPLEXE SPORTIF DE LA DUCHESSE ANNE - CRÉATION D'UN NOUVEAU COURT COUVERT DE TENNIS ET RÉFECTION DU COURT EXISTANT - LANCEMENT DE LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

(Contre: 0 / Abstention: 0 / Pour: 21).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour la création d'un nouveau court couvert de tennis et la réfection du court existant au Complexe Sportif de la Duchesse Anne.

CENTRE DE GESTION D'ILLE-ET-VILAINE - CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL – MISE EN CONCURRENCE DES ENTREPRISES D'ASSURANCES

(Contre: 0 / Abstention: 0 / Pour: 21).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à mandater le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées pour le compte de la commune de MONTGERMONT pour le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel qui arrivera à échéance le 31 décembre 2019.

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

(Contre: 0 / Abstention: 0 / Pour: 21).

Le Conseil Municipal décide de mettre en place une réglementation fixant les modalités de remboursement des frais de déplacement professionnel des agents de la collectivité avec leur véhicule personnel.

RECRUTEMENT D'UN VACATAIRE POUR LA RÉGIE SON ET LUMIÈRE

(Contre: 0 / Abstention: 0 / Pour: 21).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à recruter un régisseur vacataire pour la régie son et/ou lumière pour les spectacles proposés par la commune et fixe la rémunération de chaque vacation sur la base d'un forfait brut de 50 € la vacation.

AUTOUR DE LA MOTTE SPÉCIAL BERNARD DOUARD

Madame le Maire a donné lecture d'un courrier de remerciements de Madame Janine DOUARD et sa famille pour la parution d'un numéro spécial de l'Autour de la Motte consacré à Monsieur Bernard DOUARD.

INTERVENTION DU PUBLIC

- M. SIMON, Président de l'Office des Sports Montgermontais est intervenu pour remercier le Conseil Municipal pour le projet de construction d'un nouveau court de tennis couvert et a également évoqué le "Sport Santé" au sein de l'Office des Sports.
- Demande de numérotation des habitations à la Vizeule Procédure en cours de réalisation.

INFORMATIONS

Service accueil – population mairie

Une réorganisation du service accueil – population de la mairie va se mettre prochainement en place avec une fermeture au public le lundi matin et le mercredi après-midi. Une permanence téléphonique sera maintenue sur ces temps de fermeture.

Cap à Cité

AFFICHE LE : RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 28 janvier 2019

Le Maire, Brigitte LE MEN